

JOURNÉE ACADÉMIQUE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION Artistique & Culturelle

Mardi 2 décembre 2014
à partir de 8h30





Programme

8h30 Accueil

9h00 Ouverture par **Madame la Directrice Régionale des Affaires culturelles**

9h15 **Monsieur Pierre Dupont**, chef du bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, DGESCO, Ministère de l'Éducation nationale
Pour une histoire institutionnelle de l'art à l'école.

9h45 **Monsieur Alain Kerlan**, philosophe et professeur émérite à l'université Lyon II
*Ce que l'art « fait » (et ne « fait » pas) à l'école
De la maternelle à l'université, la leçon de l'art, malgré tout...*

Pause

10h45 **Monsieur Jean-Marc Lauret**, Inspecteur-conseiller de la création à l'Inspection générale des affaires culturelles, Ministère de la culture
La notion de Parcours d'éducation artistique et culturelle

11h15 **Monsieur Michel-Charles Beitz**, secrétaire général & **Madame Anne-Sophie Buchholzer**, attachée aux relations avec le public scolaire, La Filature Scène nationale de Mulhouse
L'action culturelle à La Filature

11h45 Clôture de la matinée par **Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg**

Pause Déjeuner: budget cocktail



14h-15h30 Ateliers : comment assurer la diversité des champs culturels dans un parcours d'éducation artistique et culturelle et avec quelles pratiques artistiques ?

Atelier 1

Comment articuler les différents temps scolaires, extra-scolaires et périscolaires au sein du Parcours d'éducation artistique ?

Atelier 2

Quels objectifs pour le Parcours d'éducation culturelle et artistique ?

Atelier 3

Enrichir et diversifier les Parcours : Quels champs culturels ? Quelles pratiques artistiques ?

Atelier 4

Évaluer le Parcours d'éducation artistique et culturelle ?

Atelier 5

Parcours d'EAC et territoires : Quelles dynamiques ? Quels partenariats ? Quelles ressources ?

Pause

15h45 Restitutions, discussions et conclusions



À CANOPÉ ACADÉMIE DE STRASBOURG

23 rue du Maréchal
Juin à Strasbourg

Merci de bien vouloir confirmer votre participation en vous inscrivant via le formulaire en ligne à l'adresse: www.crdp-strasbourg.fr avant le 10 novembre 2014.

